



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2017

Montréal

Québec 

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaëthane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Adam Korzekwa / philpell, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	6
Mesure du faible revenu	6
Revenu médian des familles	7
Marché du travail	8
Population active, emploi et chômage	8
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	10
Comptes économiques	12
Produit intérieur brut	12
Revenu disponible par habitant	15
Investissements	18
Santé	21
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Nombre de diplômés au baccalauréat	26
Culture et communications	29
Concepts et définitions	31

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de Montréal couvre une superficie en terre ferme de 498 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹, et regroupe 16 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population de la région montréalaise est de 4 043,5 hab./km², ce qui la positionne en tête des régions administratives, loin devant Laval.

Carte 1.1

Région administrative de Montréal



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives: ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Montréal comptait 2 014 200 habitants au 1^{er} juillet 2016, franchissant ainsi le cap des deux millions. Elle représente près du quart (24,2 %) de la population du Québec et occupe le premier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant la Montérégie (18,4 %) et la Capitale-Nationale (8,9 %). Montréal a néanmoins vu son poids démographique diminuer au cours des dernières années, alors qu'il était de 25,0 % en 2001.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Montréal et ensemble du Québec, 2001-2016

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p
	n				pour 1 000		
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 014 221	2,3	4,6	10,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2011 et 2016, la population montréalaise a crû à un taux annuel moyen de 10 pour mille, selon les données provisoires. La croissance démographique de la région s'est sensiblement accélérée par rapport aux périodes 2006-2011 (4,6 pour mille) et 2001-2006 (2,3 pour mille). La plupart des autres régions, ainsi que l'ensemble du Québec, ont plutôt vu leur croissance ralentir entre 2011 et 2016. Contrairement aux deux périodes précédentes, le taux d'accroissement de Montréal a ainsi surpassé celui de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille).

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La structure par âge de Montréal est unique au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (20,0 %) y est parmi les plus faibles, mais l'immigration internationale et l'arrivée de jeunes en provenance des autres régions y assurent le maintien d'un important bassin de jeunes adultes. Globalement, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, comptent pour 64,0 % de la population montréalaise, soit davantage que dans toutes les autres régions. À l'intérieur de ce groupe, Montréal compte par ailleurs davantage de 20-44 ans et moins de 45-64 ans que la majorité des autres régions (données non illustrées). Sa population d'âge actif est donc plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En ce qui concerne la part des 65 ans et plus, elle s'établit à 16,0 % en 2016, soit un peu moins que dans l'ensemble du Québec (18,1 %). Cette

part a peu varié depuis 2001, tandis qu'elle a progressé ailleurs au Québec. La moyenne d'âge des habitants de la région a également peu changé en comparaison de ce qui s'observe ailleurs dans la province; elle est de 40,4 ans en 2016. Montréal est la région avec la structure par âge la plus stable depuis quelques années, le vieillissement de sa population étant moins rapide que dans les autres régions.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, Montréal et ensemble du Québec, 2016

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Montréal	2 014 221	402 724	1 288 348	323 149	100,0	20,0	64,0	16,0	38,7	40,4
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de Montréal, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 1 021 000 femmes et 993 200 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. À Montréal, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. La région affiche d'ailleurs la proportion de femmes la plus élevée du Québec chez les personnes âgées.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, Montréal et ensemble du Québec, 2016

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Montréal	205 433	197 291	651 101	637 247	136 703	186 446	993 237	1 020 984
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région de Montréal (14,7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,9 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche la diminution la plus élevée. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en stabilité, tout comme à l'échelle provinciale.

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, Montréal et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Montréal	16,6	15,8	15,1	14,7	14,7	– 1,9
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 2,6 fois plus élevé pour les familles monoparentales (30,4 %) que pour les couples (11,7 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 2,7 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,5 point pour les couples. Toujours en 2014, on dénombre dans la région 70 570 familles à faible revenu, dont 23 500 sont monoparentales et 47 070 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montréal, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	16,6	15,8	15,1	14,7	14,7	– 1,9
Famille comptant un couple	13,2	12,5	12,1	11,8	11,7	– 1,5
Sans enfants	11,3	10,6	10,3	10,3	10,2	– 1,1
Avec 1 enfant	14,8	14,1	13,2	12,9	12,5	– 2,3
Avec 2 enfants	13,3	12,5	12,1	11,5	11,4	– 1,9
Avec 3 enfants et plus	20,1	19,7	18,9	18,5	18,4	– 1,7
Famille monoparentale	33,1	32,0	30,1	29,6	30,4	– 2,7
Avec 1 enfant	29,4	29,0	27,5	27,1	27,4	– 2,0
Avec 2 enfants	36,1	34,2	32,0	31,1	32,8	– 3,3
Avec 3 enfants et plus	52,6	48,5	44,8	44,6	46,8	– 5,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,9 % dans la région de Montréal. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 62 410 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, Montréal et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Montréal	61 862	62 410	0,9
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 0,6 %, et d'ailleurs cette baisse est moins élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 37 750 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, Montréal et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Montréal	37 983	37 750	– 0,6
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

Avec 76 000 emplois de plus qu'en 2006, l'emploi dans la région de Montréal s'approche de la barre des 1 000 000 en 2016. Le taux d'emploi, qui s'établissait à 59,2 % en 2006, se maintient au même niveau à la fin de la période (59,3 %) et demeure similaire à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %).

L'emploi à temps plein (+ 62 500) progresse entre 2006 et 2016. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région s'élève à 19,8 % en 2016.

La croissance de l'emploi au cours des dix dernières années profite surtout aux femmes (+ 49 100) et touche uniquement les personnes de 30 ans et plus (+ 80 800) de même que le secteur des services (+ 94 600).

Environ 1 101 000 personnes composent la population active de la région en 2016. Il s'agit d'une croissance de 76 000 comparativement à 2006. Le taux d'activité s'établit à 65,5 % en 2016, soit un niveau comparable à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %). Quant au taux de chômage, il se fixe à 9,5 % et demeure au-dessus du taux provincial (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montréal et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Montréal				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006 k	2006	2016
Population active	1 025,2	1 082,8	1 101,3	76,1 [†]	4 071,5	4 448,3
Emploi	920,9	969,0	997,0	76,1 [†]	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	736,9	770,7	799,4	62,5 [†]	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	184,0	198,3	197,6	13,6	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	256,6	249,1	251,9	- 4,7	967,5	977,7
30 ans et plus	664,3	719,9	745,1	80,8 [†]	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	488,4	518,5	515,3	26,9	1 990,9	2 148,6
Femmes	432,5	450,5	481,6	49,1 [†]	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	157,4	139,9	138,8	- 18,6	900,3	844,4
Secteur des services	763,6	829,1	858,2	94,6 [†]	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	104,2	113,8	104,3	0,1	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	65,9	65,0	65,5	- 0,4	65,4	64,6
Taux de chômage	10,2	10,5	9,5	- 0,7	8,1 ^{††}	7,1 ^{††}
Taux d'emploi	59,2	58,2	59,3	0,1	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	20,0	20,5	19,8	- 0,2	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans la région de Montréal en 2015 et de son évolution par rapport à 2015. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 791 195 dans la région montréalaise en 2015, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente, ce qui est au-dessus de la croissance dans l'ensemble du Québec (+ 1,1 %). L'augmentation du nombre de travailleurs à Montréal se poursuit ainsi pour une troisième année consécutive et se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs à Montréal gagne 0,5 point de pourcentage en regard de 2014 et atteint 75,2 %, un sommet encore inégalé depuis 2002, c'est-à-dire depuis le début de la série de données compilées selon cet indicateur. Malgré cette évolution positive, le taux de travailleurs dans la région montréalaise demeure inférieur au taux du Québec, 76,1 %.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans la région montréalaise, soit un écart de 4,9 points de pourcentage. Entre 2010 et 2015, la disparité entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est légèrement accrue à Montréal. À l'échelle du Québec, un écart de 3,9 points sépare les hommes des femmes et il tend à diminuer depuis 2010.

Revenu d'emploi médian

Dans la région de Montréal, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,5 %, pour s'établir à 36 990 \$ en 2015, ce qui est inférieur au revenu d'emploi enregistré pour l'ensemble du Québec (39 332 \$).

Comme dans toutes les régions du Québec, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes à Montréal. En 2015, les femmes gagnent 13,3 %¹ de moins que les hommes, soit l'écart le plus faible de toutes les régions administratives du Québec. Notons qu'à l'échelle du Québec, la différence entre le revenu d'emploi des hommes et celui des femmes s'élève à 21,3 %. Entre 2010 et 2015, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est légèrement atténuée dans l'ensemble du Québec, tandis que dans la région de Montréal, au contraire, elle s'est accentuée.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, région administrative de Montréal et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Montréal	781 615	791 195	1,2	74,7	75,2	0,5	36 074	36 990	2,5
Hommes	402 672	407 037	1,1	77,3	77,7	0,4	38 523	39 702	3,1
Femmes	378 943	384 158	1,4	72,2	72,8	0,6	33 670	34 426	2,2
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

D'une valeur de 123,7 G\$, le PIB de la région administrative de Montréal correspond au tiers de l'économie du Québec (351,1 G\$). Elle figure au premier rang, loin devant la Montérégie dont la part dans le PIB total est de 15,1 %.

La région administrative de Montréal enregistre une forte croissance de son PIB en 2015 (+ 4,2 %). En effet, la région affiche le taux le plus élevé parmi l'ensemble du Québec (+ 2,4 %). Son taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 (+ 2,8 %) dépasse également celui du Québec sur la même période (+ 2,7 %).

Produit intérieur brut par industrie

Comme ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec, Montréal est davantage orientée vers les industries du secteur des services. Celles-ci occupent 77,5 % du PIB régional et croissent de 4,0 % en 2015. De leur côté, les industries productrices de biens affichent une hausse de 4,7 %, soit un taux largement supérieur à celui enregistré au Québec (+ 1,0 %). Le secteur des services évolue toutefois plus rapidement entre les années 2007 et 2015 (+ 2,9 % en moyenne, annuellement) que le secteur des biens (+ 2,5 %).

La hausse du secteur des biens découle notamment des augmentations enregistrées dans l'industrie-clé des services publics (+ 3,4 %) et dans le groupe de la fabrication (+ 3,0 %). À l'exception de la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (– 4,6 %), les différentes bases économiques régionales de la fabrication affichent de bons résultats en 2015. Ainsi, les activités diverses de fabrication augmentent de 15,6 %, à la suite d'une stagnation en 2014. L'industrie de l'impression et des activités connexes de soutien, celle de la fabrication de produits chimiques et celle d'aliments croissent respectivement de 9,2 %, 6,4 % et 3,6 %. Enfin, la fabrication de boissons et de produits du tabac augmente de 0,9 % et celle de produits informatiques et électroniques, de 0,6 %.

Toutes les industries du secteur des services correspondent à des bases économiques pour la région administrative de Montréal et, parmi elles, seules les administrations publiques fléchissent en 2015 (– 0,8 %). L'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 7,5 %) affiche quant à elle la plus forte augmentation, suivie de l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 7,0 %), du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 6,7 %), de l'hébergement et des services de restauration (+ 5,7 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 5,1 %). Le commerce de détail (+ 4,1 %) et les services d'enseignement (+ 1,8 %) font une remontée après une mauvaise année 2014. Enfin, les soins de santé et l'assistance sociale augmentent plus rapidement à Montréal (+ 2,2 %) que dans l'ensemble du Québec (+ 1,7 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Montréal, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$				%	
Ensemble des industries	99 071 656	118 716 823	123 686 039	100,0	2,8	4,2
Secteur de production de biens	22 775 134	26 579 093	27 841 052	22,5	2,5	4,7
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	x	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	27 646	62 979	65 960	0,1	11,5	4,7
Foresterie et exploitation forestière	21 258	22 755	22 430	0,0	0,7	- 1,4
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	28 955	61 388	67 080	0,1	11,1	9,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	...	...	...
Services publics	4 435 834	5 782 832	5 980 154	4,8	3,8	3,4
Construction	3 548 346	5 954 076	6 583 424	5,3	8,0	10,6
Fabrication	14 696 920	14 666 963	15 103 626	12,2	0,3	3,0
Fabrication d'aliments	1 153 308	1 431 365	1 483 246	1,2	3,2	3,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1 212 262	1 141 448	1 152 021	0,9	- 0,6	0,9
Usines de textiles et de produits textiles	381 689	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	955 993	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	114 845	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	626 600	647 683	677 346	0,5	1,0	4,6
Impression et activités connexes de soutien	739 264	518 190	565 778	0,5	- 3,3	9,2
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	349 263	252 484	0,2	...	- 27,7
Fabrication de produits chimiques	1 584 696	1 463 809	1 558 111	1,3	- 0,2	6,4
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	606 687	550 327	569 440	0,5	- 0,8	3,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	307 134	276 567	280 328	0,2	- 1,1	1,4
Première transformation des métaux	726 946	427 106	424 340	0,3	- 6,5	- 0,6
Fabrication de produits métalliques	774 872	778 061	799 260	0,6	0,4	2,7
Fabrication de machines	818 818	719 901	773 269	0,6	- 0,7	7,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	855 760	683 805	688 010	0,6	- 2,7	0,6
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	614 792	449 914	429 231	0,3	- 4,4	- 4,6
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	291 327	239 020	252 317	0,2	- 1,8	5,6
Activités diverses de fabrication	414 867	434 409	502 218	0,4	2,4	15,6
Secteur des services	76 296 522	92 137 730	95 844 987	77,5	2,9	4,0
Commerce de gros	7 613 635	8 100 313	8 349 427	6,8	1,2	3,1
Commerce de détail	4 353 323	4 921 100	5 120 826	4,1	2,1	4,1
Transport et entreposage	5 324 204	6 403 365	6 848 987	5,5	3,2	7,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	6 416 614	6 862 999	7 046 301	5,7	1,2	2,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	18 488 318	22 321 297	23 806 429	19,2	3,2	6,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	7 775 769	10 683 164	11 225 181	9,1	4,7	5,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	3 372 289	4 426 728	4 540 166	3,7	3,8	2,6
Services d'enseignement	4 723 186	5 875 101	5 979 856	4,8	3,0	1,8
Soins de santé et assistance sociale	7 306 472	9 253 547	9 457 955	7,6	3,3	2,2
Arts, spectacles et loisirs	1 284 049	1 427 628	1 534 935	1,2	2,3	7,5
Hébergement et services de restauration	1 852 172	2 248 949	2 377 125	1,9	3,2	5,7
Autres services, sauf les administrations publiques	2 357 894	2 410 648	2 415 178	2,0	0,3	0,2
Administrations publiques	5 428 597	7 202 891	7 142 622	5,8	3,5	- 0,8

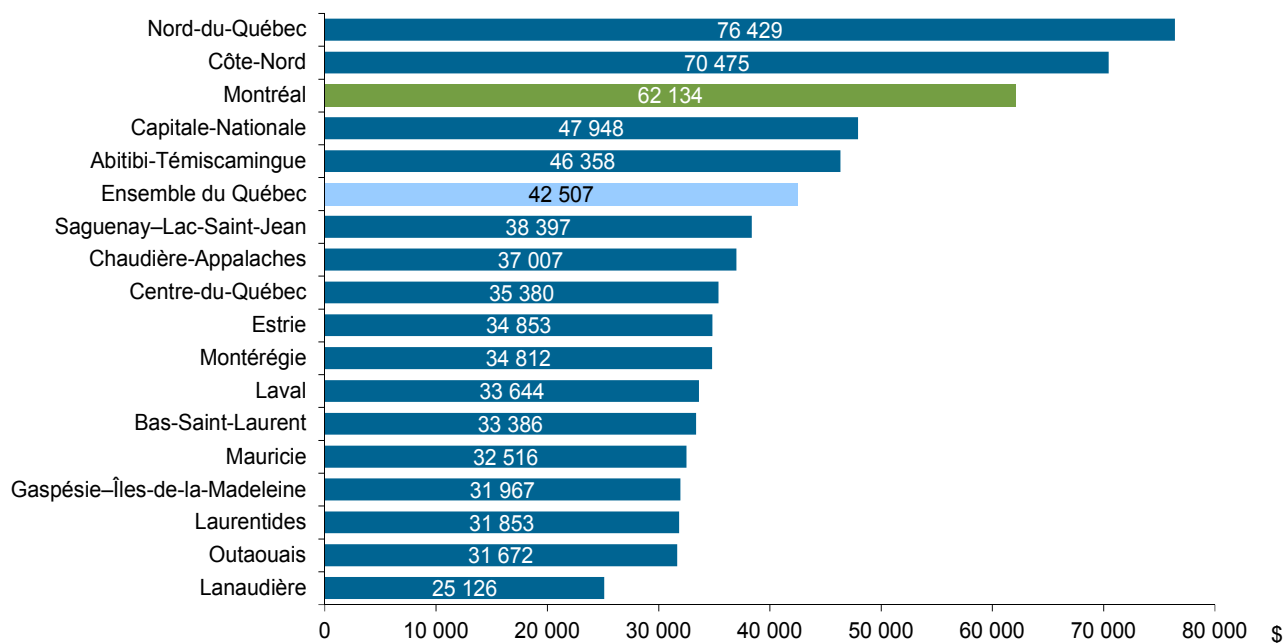
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Ainsi, Montréal enregistre un PIB par habitant de 62 134 \$ en 2015, ce qui constitue une hausse de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Ce montant place la région au troisième rang derrière le Nord-du-Québec (76 429 \$) et la Côte Nord (70 475 \$). De son côté, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,6 % en 2014, le revenu disponible par habitant à Montréal continue de progresser en 2015 mais avec moins de vigueur, soit à un taux de 1,9 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, entre autres, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et du revenu net de la propriété. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible est plus rapide que celui de la métropole et se situe à 2,7 %.

Avec un revenu disponible de 27 140 \$ en 2015, Montréal se classe au quatrième rang des régions administratives, tout juste devant l'Abitibi-Témiscamingue (27 118 \$) mais derrière les Laurentides (27 654 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 857 \$ par habitant, soit un niveau légèrement inférieur à celui de Montréal.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Montréal et ensemble du Québec, 2015

	Montréal	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	33 926	32 317	1 608
Rémunération des salariés	24 651	25 296	- 645
Revenu mixte net	4 464	3 557	907
Revenu agricole net	- 3	88	- 90
Revenu non agricole net	2 381	1 714	667
Revenu de location	2 086	1 756	330
Revenu net de la propriété	4 810	3 464	1 346
Plus :			
Transferts courants reçus	7 813	8 609	- 797
Des administrations publiques	5 661	6 166	- 505
Administration fédérale	2 494	2 809	- 315
Administration provinciale	1 879	1 777	102
Administrations autochtones	-	4	- 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 288	1 576	- 288
Des sociétés financières	1 756	2 279	- 523
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	205	96	109
Des non-résidents	190	68	122
Moins :			
Transferts courants payés	14 598	14 069	529
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	503	348	154
Aux sociétés financières	3 990	4 114	- 124
Aux administrations publiques	9 659	9 447	212
Impôts directs des particuliers	6 678	6 242	436
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 465	2 674	- 209
Autres transferts courants aux administrations publiques	516	531	- 15
Aux non-résidents	447	160	287
Égal :			
Revenu disponible	27 140	26 857	283

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crûs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Selon les données provisoires de 2015, le revenu primaire atteint 33 926 \$ à Montréal, comparativement à 32 317 \$ au Québec.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire, demeure par contre plus faible dans la métropole. Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi est plus bas dans la région que dans le reste du Québec. L'écart entre la rémunération des salariés de Montréal et celle du Québec tend néanmoins à s'amenuiser au cours des dernières années : il est passé de 818 \$ en 2012 à environ 645 \$ en 2015.

À l'inverse, Montréal (4 464 \$) continue d'afficher un revenu mixte net supérieur à celui du Québec (3 557 \$). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

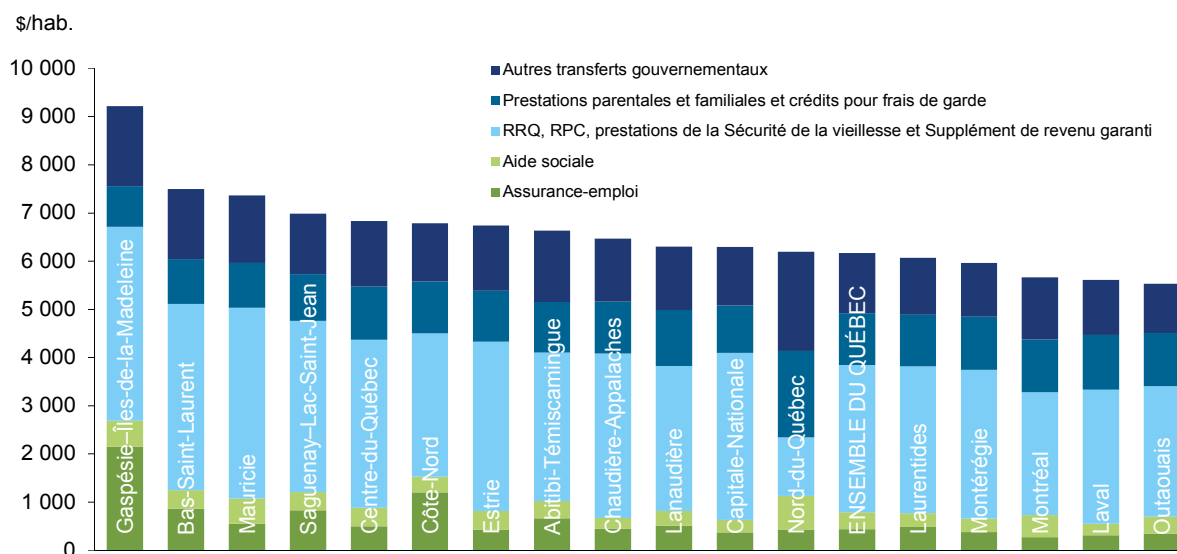
En ce qui concerne le revenu net de la propriété, il demeure nettement plus élevé à Montréal (4 810 \$) qu'à l'échelle québécoise (3 464 \$). À cet égard, Montréal se classe au premier rang des régions administratives. La bonne performance de la métropole est attribuable au fait qu'on retrouve une concentration relativement importante de ménages aisés, lesquels se caractérisent par des revenus de placement particulièrement élevés.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la métropole qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 5 661 \$ par habitant dans la région, comparativement à 6 166 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants à Montréal, en raison du fait que les résidents ont moins recours aux indemnités versées aux accidentés du travail, aux prestations d'assurance-emploi ainsi qu'à celles de la Régie des rentes du Québec (RRQ) et de la Sécurité de la vieillesse.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont demeurés moins élevés à Montréal (1 756 \$) que dans l'ensemble de la province (2 279 \$), en raison du fait que la population y est relativement jeune.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont plus importants à Montréal (9 659 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 447 \$).

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de Montréal ont cotisé, en moyenne, près de 4 000 \$ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, ce qui est moins que la moyenne québécoise.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

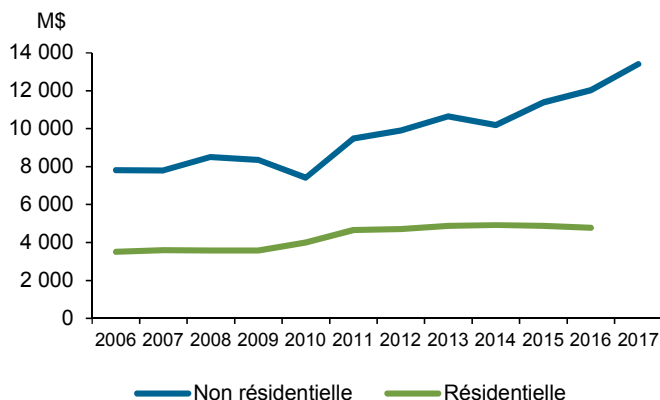
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de Montréal devraient atteindre 13,4 G\$, en hausse de 11,4 %. La région représenterait ainsi 35,0 % du total québécois (38,3 G\$). Sa croissance annuelle est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au sixième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 4,8 G\$ en 2016, en baisse de 2,1 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 715,6 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 15,1 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 3,5 % en 2017, pour atteindre 2,0 G\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 15,5 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur de la fabrication (1,0 G\$), soit 49,7 % du total des industries productrices de biens et 7,5 % du total régional. La construction d'une ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec est l'un des projets les plus importants de la région.

Figure 6.1

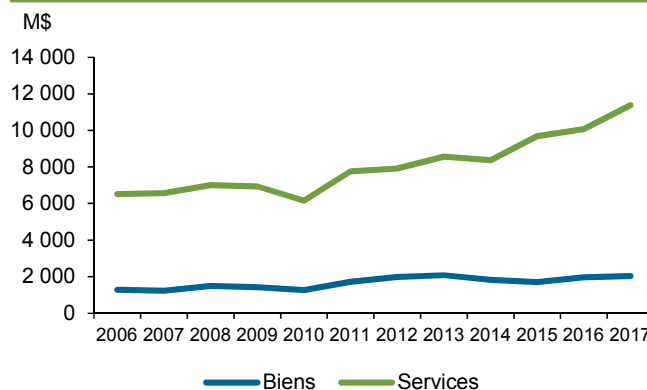
Dépenses en immobilisation, Montréal, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Montréal, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant plus des trois quarts de l'investissement régional (84,9 %), sont en hausse de 13,0 % en 2017 et se chiffrent à 11,4 G\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 45,1 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 2,8 G\$, soit 24,3 % du total des industries productrices de services et 20,6 % du total régional. Pour ces industries, la construction du pont Champlain, de même que celle de l'échangeur Turcot et du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal sont quelques-uns des projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 44,3 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en décroissance de 1,3 % en 2017, pour se fixer à 5,9 G\$. La baisse de ces dépenses dans la région est plus faible que celle enregistrée pour l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 33,6 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

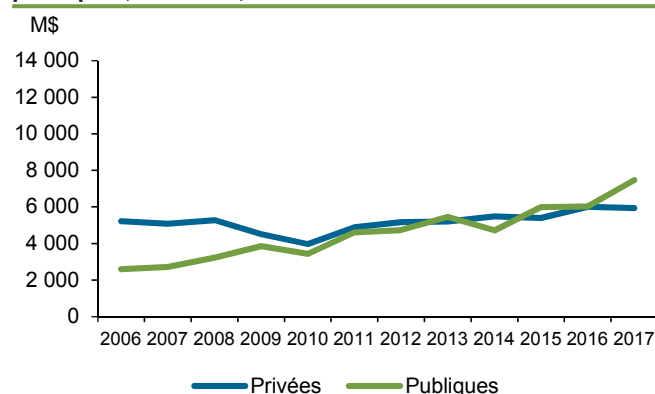
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 24,1 % en 2017, pour s'établir à 7,5 G\$. Elles atteignent alors un sommet. Cette croissance est supérieure à celle de la moyenne québécoise (+ 13,5 %). La région accapare 36,1 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 64,9 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 35,1 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

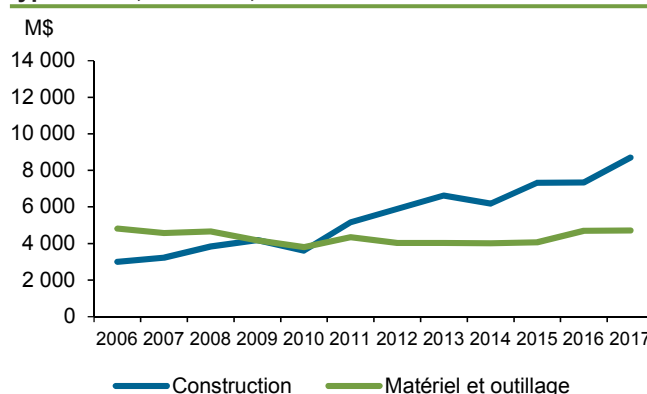
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Montréal, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Montréal, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Montréal, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$					%		
Non résidentielle	10 646,1	10 198,9	11 386,8	12 028,4	13 404,3	11,4	100,0	35,0
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	2 081,0	1 824,2	1 702,2	1 962,5	2 030,3	3,5	15,1	15,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	15,9	4,9	23,2	16,1	13,1	- 18,4	0,1	2,0
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	-	-	3,4	1,8	2,6	43,3	0,0	0,2
Services publics	677,9	442,7	681,7	760,4	793,4	4,3	5,9	12,3
Construction	289,5	303,5	216,3	209,8	213,0	1,5	1,6	24,6
Fabrication	1 097,7	1 073,2	777,6	974,4	1 008,2	3,5	7,5	28,2
Industries productrices de services	8 565,0	8 374,7	9 684,5	10 066,0	11 373,9	13,0	84,9	45,1
Commerce de gros	218,4	363,7	205,6	254,5	285,4	12,1	2,1	36,3
Commerce de détail	F	345,5	341,9	260,3	241,3	- 7,3	1,8	23,1
Transport et entreposage	1 513,0	1 530,9	2 032,9	2 200,5	2 235,1	1,6	16,7	67,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	574,7	865,2	1 003,7	1 025,2	1 020,8	- 0,4	7,6	42,5
Finance et assurances	x	186,4	163,3	273,2	248,6	- 9,0	1,9	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	543,4	466,4	633,5	892,9	1 290,4	44,5	9,6	53,2
Services professionnels scientifiques et techniques	243,9	318,3	540,2	430,2	299,3	- 30,4	2,2	37,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	12,5	19,0	49,8	57,3	15,1	0,4	92,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	94,6	43,2	58,7	56,1	- 4,5	0,4	25,1
Services d'enseignement	690,9	616,4	756,3	760,2	770,5	1,4	5,7	40,7
Soins de santé et assistance sociale	x	1 763,2	1 348,0	1 144,2	1 584,0	38,4	11,8	64,0
Arts, spectacles et loisirs	278,9	257,4	197,9	221,9	231,2	4,2	1,7	46,6
Services d'hébergement et de restauration	F	270,7	207,2	236,6	240,2	1,5	1,8	39,1
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	66,1	84,7	99,7	53,9	- 45,9	0,4	33,6
Administrations publiques ⁴	1 305,4	1 217,3	2 106,9	2 158,1	2 759,8	27,9	20,6	34,1
Type de propriété								
Privé	5 199,3	5 484,0	5 404,1	6 009,5	5 932,3	- 1,3	44,3	33,6
Public	5 446,7	4 714,9	5 982,7	6 019,0	7 471,9	24,1	55,7	36,1
Type d'actif								
Construction	6 621,7	6 179,1	7 322,7	7 334,3	8 699,7	18,6	64,9	34,6
Matériel et outillage	4 024,4	4 019,8	4 064,1	4 694,2	4 704,6	0,2	35,1	35,6
Résidentielle	4 870,5	4 917,6	4 872,1	4 769,9	..	..	..	21,2
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	-	-	-	-	..	..	..	..
Logiciel	551,7	492,2	715,6	..	..	..	..	44,6

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

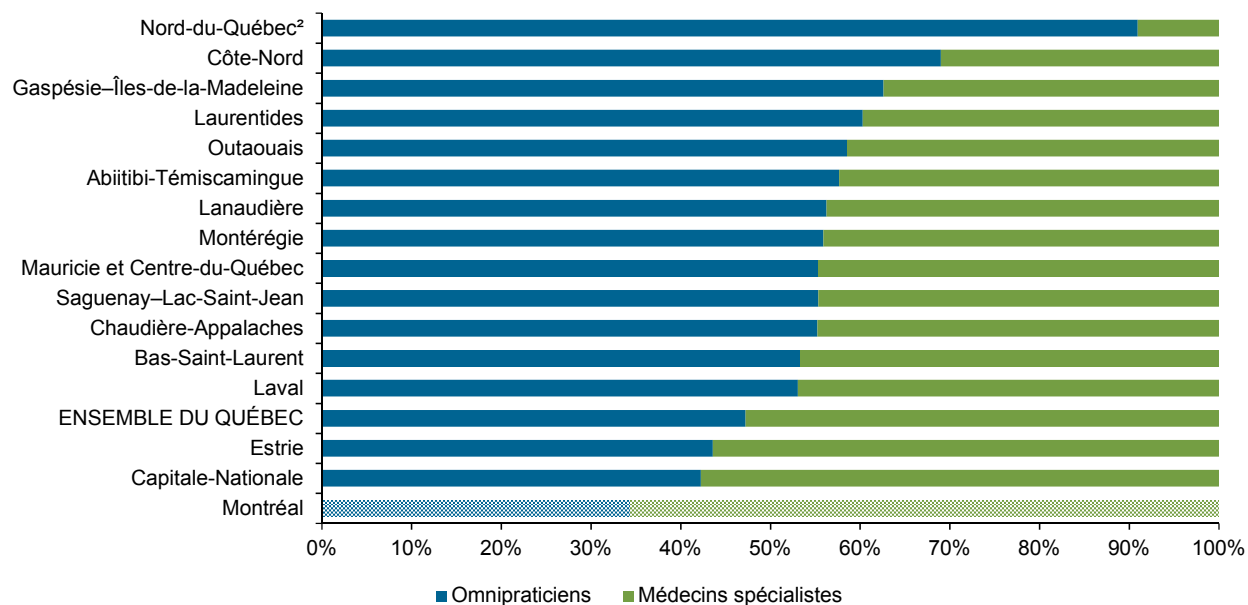
Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région de Montréal, le nombre de médecins s'établit à 6 485, ce qui représente un ratio de 3,3 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 5,9 % dans la région montréalaise. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région est le fait tant des omnipraticiens (+ 7,0 %) que des spécialistes (+ 5,4 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

En 2015, les médecins spécialistes sont, en proportion, plus nombreux que les omnipraticiens dans la région de Montréal (65,6 % c. 34,4 %) à l'instar des régions de la Capitale-Nationale et de l'Estrie qui, elles aussi, se distinguent par la présence d'hôpitaux universitaires sur leur territoire. À Montréal, on compte presque deux spécialistes pour un omnipraticien, ce qui en fait la région la mieux pourvue en médecins spécialistes. À l'échelle du Québec, les spécialistes constituent 52,8 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 1 238 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,6 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 36 612 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 2,3 %. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 25,1 %) et aussi, mais dans une moindre mesure, les infirmières auxiliaires (+ 1,4 %). Le nombre d'infirmières décroît (– 6,7 %), de même que l'effectif des préposées aux bénéficiaires (– 1,2 %).

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de Montréal et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Montréal								
Total des médecins	6 121	6 400	6 485	5,9	3,20	3,24	3,26	0,06
Omnipraticiens	2 086	2 192	2 231	7,0	1,09	1,11	1,12	0,03
Spécialistes	4 035	4 208	4 254	5,4	2,11	2,13	2,14	0,03
Total des dentistes	1 233	1 238	..	...	0,64	0,63	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de Montréal et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Montréal	35 796	36 057	36 385	36 669	36 612	2,3
Infirmières	10 665	10 693	10 688	10 045	9 955	- 6,7
Infirmières cliniciennes et praticiennes	6 426	6 619	6 916	7 862	8 039	25,1
Infirmières auxiliaires	5 265	5 376	5 392	5 415	5 340	1,4
Préposées aux bénéficiaires	13 440	13 369	13 389	13 347	13 278	- 1,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	18,69	18,60	18,57	18,54	18,39	- 1,6
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 20 721 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de Montréal est de 66,4 %. Ce taux est légèrement plus bas que celui de la cohorte précédente. Il est toutefois en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette augmentation est observée aux formations préuniversitaire et technique.

Un taux de diplomation régional plus élevé que le taux provincial

Les dernières années observées montrent que les étudiants des établissements de Montréal affichent des taux de diplomation aux études collégiales plus élevés que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Montréal est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001, où il s'élève à 13,2 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent cependant une réduction de cet écart, à 9,0 points, avec un taux de diplomation de 70,2 % chez les étudiantes contre 61,2 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région de Montréal ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 13 636 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 72,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 5 305 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique la même année est plus faible, soit 59,6 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (1 780 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (41,0 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 52,1 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans la région de Montréal, 8,2 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 6,1 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de Montréal, 4,3 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (66,4 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (4,3 %) porte à 70,7 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montréal, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	71,8	72,5	72,1	73,5	72,4
Hommes	65,0	67,8	67,7	69,0	67,1
Femmes	76,5	75,8	75,2	76,8	76,2
Technique	55,3	58,0	58,8	58,8	59,6
Hommes	47,7	53,7	54,1	55,2	55,1
Femmes	60,7	60,8	61,8	61,1	62,7
Accueil ou transition	45,6	40,7	41,8	40,7	41,0
Hommes	37,8	36,3	36,5	36,5	38,6
Femmes	56,0	45,4	47,1	45,3	43,4
Ensemble des programmes	65,3	65,7	65,7	66,5	66,4
Hommes	57,7	60,7	60,6	61,6	61,2
Femmes	70,8	69,5	69,3	69,9	70,2

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, environ le quart, soit 7 469 bacheliers, provient de la région de Montréal. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 2,4 %, passant de 6 804 à 7 469, soit un taux identique à celui du Québec. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. La croissance qu'enregistre Montréal en 2015 par rapport à 2014 (+ 0,6 %) est toutefois légèrement plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,9 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Montréal et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Montréal	6 804	6 823	7 506	7 423	7 469	0,6	2,4	100,0
Hommes	2 835	2 739	3 122	3 006	3 047	1,4	1,8	40,8
Femmes	3 969	4 084	4 384	4 417	4 422	0,1	2,7	59,2
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance constatée déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Montréal, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 59,2 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée inférieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, Montréal enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 3 969 à 4 422. Par rapport à 2014, l'année 2015 génère une croissance de 1,4 % du nombre de diplômés masculins dans la région, alors que le nombre de diplômées a peu varié (+ 0,1 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Montréal, la proportion de diplômés issus de ce domaine est comparable à celle du Québec en 2015 (63,3 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 21,2 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Montréal, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	11,5	19,2	66,6	2,7	6 804
2012	13,4	19,3	64,5	2,8	6 823
2013	11,4	19,8	66,4	2,4	7 506
2014	13,4	19,9	64,0	2,7	7 423
2015	12,9	21,2	63,3	2,6	7 469
Hommes					
2011	7,7	30,1	60,3	1,8	2 835
2012	9,2	30,6	58,3	1,9	2 739
2013	7,9	30,5	60,0	1,7	3 122
2014	9,5	31,8	56,8	1,9	3 006
2015	8,7	32,3	57,1	1,9	3 047
Femmes					
2011	14,2	11,4	71,0	3,4	3 969
2012	16,2	11,7	68,7	3,4	4 084
2013	13,9	12,2	71,1	2,9	4 384
2014	16,1	11,8	68,9	3,2	4 417
2015	15,8	13,5	67,6	3,1	4 422

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Montréal en 2015, la proportion est de 67,6 % chez les femmes et de 57,1 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (15,8 % f c. 8,7 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (13,5 % f c. 32,3 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la région de Montréal obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de quatre universités, toutes basées sur le territoire de résidence : l'Université Concordia (30,3 %), l'Université de Montréal (21,1 %), l'Université McGill (19,4 %) et l'Université du Québec à Montréal (14,8 %).

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Montréal, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Université de Montréal	%	21,3	20,9	20,2	21,1	21,1
École des hautes études commerciales de Montréal	%	4,0	4,0	4,2	3,1	3,0
École Polytechnique de Montréal	%	2,1	2,0	2,2	2,5	2,3
Université de Sherbrooke	%	2,2	2,2	1,9	2,4	2,2
Université du Québec à Montréal	%	14,6	12,1	14,7	14,9	14,8
Université du Québec à Trois-Rivières	%	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Université du Québec à Rimouski	%	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2
Université du Québec en Outaouais	%	0,7	1,0	0,7	0,8	0,9
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	0,1	—	0,2	0,1	0,1
École de technologie supérieure	%	1,8	1,8	1,6	1,7	2,1
Télé-université	%	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3
Université McGill	%	19,3	21,4	19,6	19,2	19,4
Université Concordia	%	30,7	31,3	31,3	30,6	30,3
Université Bishop's	%	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
Total	n	6 804	6 823	7 506	7 423	7 469

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de Montréal regroupe sur son territoire 213 salles de spectacles, quelque 67 institutions muséales¹, 106 librairies et 198 écrans répartis dans 22 cinémas. Cette région compte ainsi 20,5 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (10,7 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux librairies (5,3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1) et aux écrans de cinéma (9,9 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre d'institutions muséales est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (3,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montréal, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec 2015 %	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015		2015	
	n			Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	203	213	34,5	10,7	7,5
Institutions muséales ²	68	67	15,9	3,4	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	58	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	—	—	...	...	...
Librairies	110	106	31,5	5,3	4,1
Cinémas et ciné-parcs	20	22	21,8	1,1	1,2
Écrans	197	198	27,0	9,9	8,9

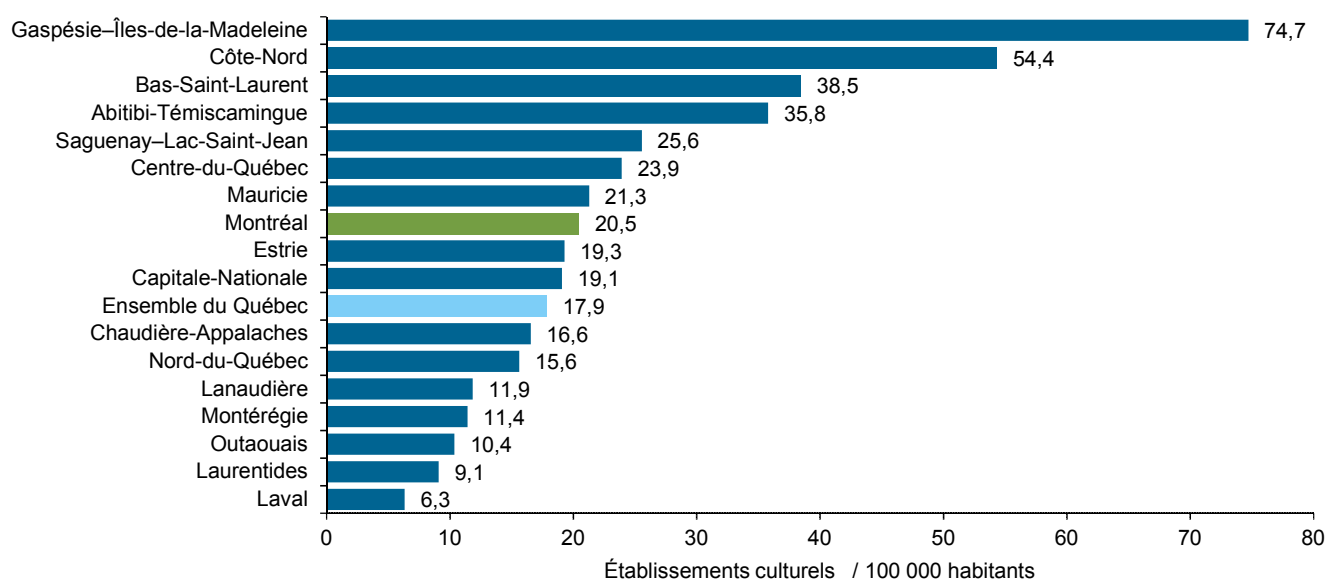
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des institutions muséales (3 468 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (1 602 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (2 898 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Il est à noter que le nombre d'entrées des institutions muséales représente 49,3 % du nombre d'entrées total calculé pour l'ensemble du Québec et celui aux spectacles payants en arts de la scène, 47,3 %.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montréal et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Montréal		Ensemble du Québec		
			2015	2014	2015	2014	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	8 383	3,9	4,2	2,1	2,1	47,4
Entrées	n	3 189 833	1 715	1 602	828	816	47,3
Assistance des cinémas							
Entrées	n	5 768 760	2 934	2 898	2 296	2 429	28,8
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	6 903 010	3 323	3 468	1 677	1 696	49,3
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	161 303 158	84 733	81 031	48 414	47 198	41,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

sitait, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

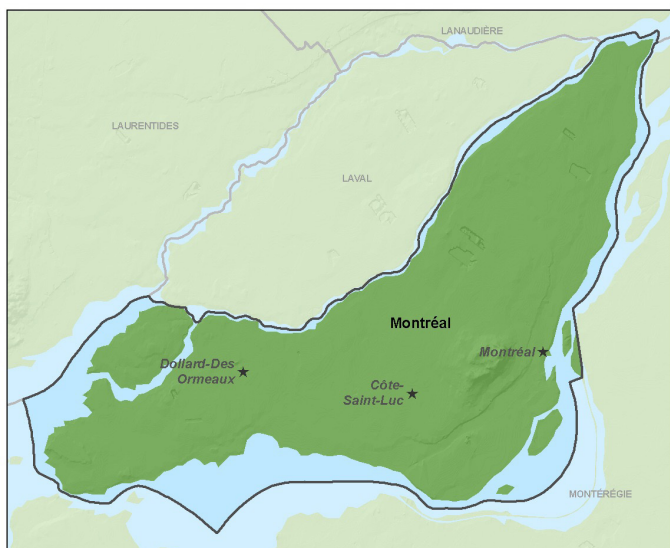
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Montréal



Superficie en terre ferme (2016) : 498 km²

Population (2016^p) : 2 014 221 habitants

Densité de population : 4 043,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Montréal 1 767 753 habitants
- Dollard-Des Ormeaux 51 094 habitants
- Côte-Saint-Luc 34 083 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Arts, spectacles et loisirs
- Usines de textiles et de produits textiles

Tableau comparatif des régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016	2016 ^p	2015 ^p	2015 ^e	Var. 15/14	2015 ^p	Var. 15/14	2014
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	-1,2	8,1	70,5	33 386	-1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	-1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	-6,7	8,7 ³	71,4	70 475	-6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	-8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	-5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives au 1^{er} juillet 2016.

2. Selon le découpage des régions administratives au 31 décembre 2015.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Montréal

Superficie en terre ferme (2016)	498 km ²
Population totale (2016 ^p)	2 015 221 hab.
Densité de population	4 043,5 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	10,0 %
Taux de faible revenu des familles (2014).....	14,7 %
Emploi (2016)	997,0 k
Taux d'activité (2016)	65,5 %
Taux d'emploi (2016)	59,3 %
Taux de chômage (2016)	9,5 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	62 134 \$
Revenu disponible par habitant (2015).....	27 140 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^{pe} /2016 ^p)	11,4 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p /2015).....	-2,1 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	66,4 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.